Resp Pf XIX 552 Bis

LES

BEAUX-ARTS ET L'INDUSTRIE,

AU CAPITOLE DE TOULOUSE,

EN JUIN 1840.

BIBLIOTHÈQUE UNIVERSITAIRE TOULOUSE

A qui Lira.

Les Beaux-Arts et l'Industrie sont appelés concurremment à venir exposer, cette année, leurs produits méridionaux dans les vastes galeries de notre Capitole. Déjà, en 1827, en 1829 et en 1835, un appel de ce genre avait été fait, et le progrès constant que l'on a remarqué dans ces Expositions successives,— ainsi qu'il sera sommairement démontré en tête du travail que nous avons entrepris, — autorise et obligerait même à espérer un progrès nouveau dans celle qui vient de s'ouvrir.

Suivant l'usage de ses devanciers, M. le Maire de Toulouse a nommé une Commission, chargée particulièrement de rechercher et de signaler à l'autorité municipale, les ouvrages qui mériteront à leurs auteurs des récompenses ou des encouragements.

Cette Commission, formée de membres du Bureau d'administration des Sciences et des Arts, de la Chambre de commerce et de nos différentes Académies, réunit, assurément, toutes les garanties désirables. C'est un noble faisceau des talents les plus réels, des spécialités les moins homogènes, des réputations les mieux établies, et, chez la plupart, ces qualités se recommandent encore de l'indépendance du caractère, de la rectitude de l'esprit et de l'élévation de la pensée.

Maintenant, conclura-t-on de là que les arrêts de ce Jury doivent être acceptés, reconnus infaillibles?

Nous ne le croyons point.

Des sympathies de cœur, des habitudes de société, des affinités de principes, des prédilections d'école, et par dessus tout, des démarches, des instances, des obsessions indirectes, et directes aussi, peuvent modifier une opinion, influencer un vote. Nous ne disons pas que cela soit; nous disons seulement que cela peut être. Et qu'une partie des exposants, qu'une fraction minime du public le craigne, c'est bien assez; — c'est beaucoup trop.

D'ailleurs, une méfiance quelconque entoure presque toujours, — on le sait, —les personnages officiels. Souvent, à tort ou à raison, on les accuse : on ne se lasse pas de les soupçonner.

Ces considérations et plusieurs autres, basées toutes sur d'honorables sentiments, ont porté quelques hommes de réflexion, de conviction et d'étude, artistes pleins de conscience, industriels parfaitement désintéressés, à se grouper en Comité et à créer sous le titre de : *les Beaux-Arts et l'Industrie au Capitole de Toulouse, en juin* 1840, un journal-livre dont la mission spéciale, exclusive, est de diriger et constater l'opinion si saine des masses, en même temps que son résultat sera de donner une idée générale et précise, de laisser un résumé complet et exact, des richesses de toute sorte qui nous auront été envoyées. Nos mesures sont prises pour ne pas rester au dessous de notre tâche, et pour que l'exécution réponde à l'intention. — Le public en jugera.

Comme les faits ne cessent jamais d'être des faits, et que la vérité n'a pas deux manières, nous espérons être en tous points d'accord avec le Jury, et ce sera une double satisfaction pour ceux dont auront été distingués et signalés les ouvrages. Si, malheureusement, le Jury cédait à quelques-unes de ces influences funestes que nous

Resp Pf XIX 552 Bac

LES

BEAUX-ARTS ET L'INDUSTRIE,

AU CAPITOLE DE TOULOUSE,

EN JUIN 1840.

BIBLIOTHÈQUE TOULOUSE UNIVERSITAIRE

A qui Lira.

Les Beaux-Arts et l'Industrie sont appelés concurremment à venir exposer, cette année, leurs produits méridionaux dans les vastes galeries de notre Capitole. Déjà, en 1827, en 1829 et en 1835, un appel de ce genre avait été fait, et le progrès constant que l'on a remarqué dans ces Expositions successives,— ainsi qu'il sera sommairement démontré en tête du travail que nous avons entrepris, — autorise et obligerait même à espérer un progrès nouveau dans celle qui vient de s'ouvrir.

Suivant l'usage de ses devanciers, M. le Maire de Toulouse a nommé une Commission, chargée particulièrement de rechercher et de signaler à l'autorité municipale, les ouvrages qui mériteront à leurs auteurs des récompenses ou des encouragements.

Cette Commission, formée de membres du Bureau d'administration des Sciences et des Arts, de la Chambre de commerce et de nos différentes Académies, réunit, assurément, toutes les garanties désirables. C'est un noble faisceau des talents les plus réels, des spécialités les moins homogènes, des réputations les mieux établies, et, chez la plupart, ces qualités se recommandent encore de l'indépendance du caractère, de la rectitude de l'esprit et de l'élévation de la pensée.

Maintenant, conclura-t-on de là que les arrêts de ce Jury doivent être acceptés, reconnus infaillibles?

Nous ne le croyons point.

Des sympathies de cœur, des habitudes de société, des affinités de principes, des prédilections d'école, et par dessus tout, des démarches, des instances, des obsessions indirectes, et directes aussi, peuvent modifier une opinion, influencer un vote. Nous ne disons pas que cela soit; nous disons seulement que cela peut être. Et qu'une partie des exposants, qu'une fraction minime du public le craigne, c'est bien assez; — c'est beaucoup trop.

D'ailleurs, une méfiance quelconque entoure presque toujours, — on le sait, —les personnages officiels. Souvent, à tort ou à raison, on les accuse : on ne se lasse pas de les soupçonner.

Ces considérations et plusieurs autres, basées toutes sur d'honorables sentiments, ont porté quelques hommes de réflexion, de conviction et d'étude, artistes pleins de conscience, industriels parfaitement désintéressés, à se grouper en Comité et à créer sous le titre de : *les Beaux-Arts et l'Industrie au Capitole de Toulouse, en juin* 1840, un journal-livre dont la mission spéciale, exclusive, est de diriger et constater l'opinion si saine des masses, en même temps que son résultat sera de donner une idée générale et précise, de laisser un résumé complet et exact, des richesses de toute sorte qui nous auront été envoyées. Nos mesures sont prises pour ne pas rester au dessous de notre tâche, et pour que l'exécution réponde à l'intention. — Le public en jugera.

Comme les faits ne cessent jamais d'être des faits, et que la vérité n'a pas deux manières, nous espérons être en tous points d'accord avec le Jury, et ce sera une double satisfaction pour ceux dont auront été distingués et signalés les ouvrages. Si, malheureusement, le Jury cédait à quelques-unes de ces influences funestes que nous

avons conjurées plus haut, — pardonnez-nous la récidive ! — nos éloges seraient alors une compensation pour le mérite méconnu, dédaigné, et la compensation vaudra bien, certes, qu'on s'en inquiète ; car si Messieurs de la municipalité frappent des médailles en l'honneur des vainqueurs, nous autres nous battons monnaie à leur effigie : nos feuilles, — qu'accompagneront toujours de nombreux dessins et planches, lithographiés, — seront tirées à deux ou trois mille exemplaires.

Une raison puissante que sans nul doute on appréciera, détermine les membres de notre Comité à faire provisoirement un secret de leurs noms. — Du moins échapperont-ils ainsi à l'un des dangers que nous avons indiqués, au plus grand peut-être : le danger des sollicitations. — Quant à celui qui signe cet avant-propos et qui signera au bas de chacun de nos Bulletins, ses fonctions se bornent absolument à celles de secrétaire, de rapporteur. Et s'il a soin de le déclarer ici, c'est afin que ne lui soit point trop débonnairement attribué l'honneur d'une œuvre, dont il accepte, par exemple, et dont il réclame même toute la responsabilité.

Louis DUPAU.

Les **BEAUX-ARTS** et l'**INDUSTRIE**, au Capitole de Toulouse, en Juin 1840, formeront un beau volume grand in-8o, sur papier cavalier vélin satiné, caractères neufs, édition de luxe, avec vignettes, planches, dessins, etc., exécutés le plus possible par les artistes mêmes dont ils reproduiront les œuvres. — Ces volumes paraîtront par Bulletins de 16 pages, dans l'intervalle que resteront ouvertes les salles de l'Exposition, mais à jours indéterminés.

— Prix de chaque Bulletin, enrichi au moins de deux lithographies : 40 *centimes*.

Les personnes qui souscriront à l'ouvrage complet et qui en feront parvenir le montant d'avance à l'Editeur, M. Dieulafoy, rue Saint-Rome, 21, ne le paieront que *six francs*.

— Il leur sera porté par livraisons à domicile. On leur garantit 20 Bulletins, et de 30 à 40 lithographies.

Les Bulletins de l'Exposition étant destinés à avoir une très-grande publicité, l'Editeur a cru devoir, dans l'intérêt de l'Industrie, lui ménager le secours, en province beaucoup trop négligé, des *annonces*. Une part des couvertures et des cartons spéciaux, brochés avec le texte, — duquel cependant ils resteront entièrement distincts et séparés, — leur seront réservés.

Prix de la ligne, en petit-texte : 50 *centimes*.

Tout souscripteur à *deux* exemplaires, aura droit à *dix* lignes d'annonces, en une ou deux fois.

On souscrit chez l'Editeur, rue Saint-Rome, 21, où les notes, renseignements, réclamations, etc, doivent être adressés *franc de port ;* et chez tous les libraires et directeurs des postes.

Monsieur,

C'est dans la pensée et avec l'espoir de compléter le bien si justement attendu de notre EXPOSITION MÉRIDIONALE, que je me suis associé à quelques Artistes et Industriels dont le mérite reconnu égale l'impartialité sévère, pour donner une publicité nouvelle et plus grande aux produits de tout genre dont l'excellence aura été démontrée.

Grâce à eux, grâce à nous, les meilleurs morceaux de peinture et de sculpture seront consciencieusement analysés, et des dessinateurs et lithographes intelligents s'efforceront d'en rendre sur le papier l'idée exacte. Le même soin sera apporté à tout ce qui concerne L'INDUSTRIE, planches, dessins, texte clair et concis, rien ne sera négligé pour mettre en relief ceux de MM. les Exposants qui l'auront mérité, et faire apprécier la bonté, l'utilité de leurs ouvrages.

Vous comprendrez trop bien, Monsieur, le succès que doit avoir et la publicité que doit obtenir à Toulouse comme ailleurs, notre entreprise, pour qu'il soit nécessaire de recommander à votre attention les BULLETINS D'ANNONCES que, dans l'intérêt de chacun, nous joindrons à nos autres Bulletins, et qui seront comme le supplément, le corollaire naturel de l'Exposition : les produits envoyés resteront stationnaires au Capitole, tandis que nos feuilles en répandront au loin la connaissance, et les détails de leurs ateliers. Du reste, Monsieur, si vous aviez quelques notes particulières à nous adresser, nous les recevrions avec gratitude et les publierions avec empressement.

J'ai l'honneur d'être, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur.

Toulouse, le 7 juin 1840. A. DIEULAFOY, éditeur.

Toulouse. — Imprimerie de A. Bertrand, rue Saint-Rome, 21.